

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	148 (2003)
Heft:	6-7
Artikel:	À propos du rapport Bergier. 5e partie, "La justice imparfaite" selon le sous-secrétaire d'état américain Eizenstat
Autor:	Spira, Henry
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-347156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos du Rapport Bergier (5)

«La justice imparfaite» selon le sous-secrétaire d'Etat américain Eizenstat

Un livre fracassant de Stuart E. Eizenstat est paru en janvier 2003 aux Etats-Unis¹. Des versions en français et en allemand seraient en préparation. L'ouvrage décrit les interventions musclées de l'auteur, alors sous-secrétaire d'Etat au Trésor du Gouvernement des Etats-Unis, effectuées à l'instigation du président Bill Clinton, contre certains pays d'Europe, dont la Suisse, certaines de leurs banques et sociétés financières ou industrielles. L'objectif était de les mettre en condition et de les forcer à verser des sommes astronomiques en dédommagement de mauvais traitements, de spoliations, de travaux forcés et de la participation aux programmes d'extermination des juifs, mis sur pied par le III^e Reich.

■ Henry Spira

Les acteurs de l'opération «Suisse»

Ces «opérations», effectuées avec le soutien de l'Administration démocrate, découlent des visées du parti, qui entend s'assurer les voix des citoyens américains de religion juive, ainsi que de l'aide financière du président du Congrès juif mondial (le terme «mondial» est une usurpation!), Edgar Bronfman Sr, personnage et *tycoon* connu, *big boss* du conglomérat SEAGRAM, producteur et distributeur d'alcools en tous genres et investisseur important dans l'industrie cinématographique. Cette «nébuleuse», primitivement installée au Canada, était le fournisseur le plus important des con-

trebandiers et distributeurs maflieux d'alcool au temps de la Prohibition. Edgar Bronfman est en fait athée, avec une méconnaissance avérée du judaïsme; très imbu de sa personne, il aime paraître et faire étalage de ses moyens.

C'est alors qu'interviennent Israël Singer, secrétaire général «flamboyant» du Congrès juif mondial, et Elan Steinberg, publiciste doué et chef de la Division «Amérique du Nord» du même Congrès Juif Mondial (CJM). Tous deux se sont investis dans une campagne visant à la restitution des biens juifs confisqués ou tombés en déshérence en Europe. Yitzhak Shamir, premier ministre d'Israël, a surnommé Singer «Rasputine», alors que Menachem Begin, l'a baptisé «le cardinal Richelieu des temps modernes».

Singer et Steinberg savent que, sans le soutien du Gouvernement américain, leurs efforts sont voués à l'échec. Ils orchestrent donc d'agressives campagnes, convainquent Edgar Bronfman de s'attirer la bienveillance du parti démocrate et du président Clinton en apportant des espèces sonnantes et trébuchantes, tant au parti qu'aux campagnes électorales de Clinton, ultérieurement à celle de Hillary, son épouse, candidate au Sénat.

Les Etats-Unis pas irréprochables!

Stuart Eizenstat, fidèle haut fonctionnaire à l'allure de *clergyman*, évoque dans son livre des errements de dirigeants et de militaires de son pays, au cours de la Seconde Guerre mondiale. C'est tout à son hon-

¹ Imperfect Justice, Looted Assets, Slave Labor, the unfinished Business of World War II [*Justice imparfaite, avoirs spoliés, travaux forcés, les affaires de la Seconde Guerre Mondiale restées inachevées*]. Collection «Affaires publiques», Cambridge MA02142, Groupe Persens, Cambridge Center (ISBN 1-58648-110-X), 401 pp.

neur! Un diplomate polonais, Jean Karski, qui s'était rendu par deux fois dans le ghetto de Varsovie et avait réussi à rallier les Etats-Unis, est reçu par le président Roosevelt qui l'envoie chez son confident Felix Frankfurter, juge à la Cour suprême. Celui-ci, après l'avoir écouté, déclare: «Monsieur, je ne dis pas que vous mentez mais je choisis de ne pas vous croire.» Un assistant au secrétaire à la Défense, John McCloy, refuse d'entendre les appels à bombarder la voie ferrée menant à Auschwitz, alors que les photos prises par l'*US Air Force* montrent de façon précise qu'il s'agit d'un camp d'extermination.

Le 17 septembre 1945, le général Patton visite un des vingt-deux camps d'anciens déportés, en compagnie du général Eisenhower. Il écrit ensuite dans son journal: «D'autres pensent que les personnes déplacées sont des êtres humains, alors qu'ils ne le sont pas, et ceci s'applique tout particulièrement aux Juifs, qui sont plus bas que les animaux (...) une espèce en-dessous des humains, sans aucun des raffinements culturels ou sociaux de notre ère.» Il déclare à Eisenhower qu'il a l'intention de transformer une ville allemande proche en un camp de concentration pour ces damnés Juifs! Le président Truman charge le représentant des Etats-Unis auprès du Comité international des réfugiés d'enquêter sur le sort réservé par les forces américaines aux anciens déportés. Earl G. Harrison déclare dans son rapport: «Du train dont vont les choses, il ressort que nous les traitons de la même

façon que les nazis, mais nous, nous ne les exterminons pas.»

Si Stuart Eizenstat décrit clairement les événements qui se sont passés aux Etats-Unis ou à l'étranger, conformément aux directives des autorités, on ne peut le complimenter de sa connaissance de l'Europe, de son histoire récente, de la situation inextricable dans laquelle se trouve la Suisse dès l'été 1940. Les forces de l'Axe l'encerclent, exception faite d'un corridor de quelques kilomètres avec la «Zone libre» sous la coupe de Vichy, qui est totalement occupée par les Allemands le 11 novembre 1942. La Suisse dépend entièrement du bon vouloir du Reich pour importer des marchandises de première nécessité, en premier lieu les céréales et le charbon.

Les précisions données par Stuart Eizenstat concernant l'accueil de réfugiés civils juifs au cours des années de guerre sont très intéressantes. Depuis la prise du pouvoir par Hitler en 1933 jusqu'en décembre 1941, les Etats-Unis accueillent 155000 réfugiés européens, juifs et non-juifs confondus, et environ 20000 juifs de janvier 1942 jusqu'au 8 mai 1945. Durant la même période, la Grande-Bretagne délivre 4000 visas d'entrée en Palestine. Le Canada n'accueille pratiquement aucun juif pendant la Seconde Guerre mondiale. A la fin de la guerre, le premier ministre britannique, le travailliste Clement Attlee, refuse d'accéder à la demande faite par le président Truman d'accueillir 100000 juifs en Palestine et en maintient 52000 dans des camps d'internement à Chypre.

Eizenstat confirme que, proportionnellement à sa population, la Suisse a accueilli plus de réfugiés juifs que les Etats-Unis; il avance le chiffre de 22000, mais se garde bien d'en indiquer le coefficient, soit cinquante fois plus, proportionnellement, que les Etats-Unis.

La Suisse et les fonds juifs

Dans les années 1990, Edgar Bonfman et ses acolytes engagent le combat, en premier lieu contre la Suisse. Les comptes en déshérence, qui atteindraient des milliards de dollars, se trouvent dans l'œil du cyclone qui s'abat sur la Suisse et ses banques. Les initiateurs de cette tourmente, Américains juifs pour la grande majorité, manifestent une méconnaissance absolue de la mentalité des juifs d'Europe, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Ces Américains veulent se différencier des juifs du Vieux Continent et refusent de leur être assimilés. Les juifs d'Amérique, comme les autres diasporas des Etats-Unis (anabaptistes, Irlandais, Basques de l'Orégon, Mexicains et autres Portoricains) ont été chassés de leur patrie par les pogroms, l'irrédentisme, l'intolérance envers leurs convictions religieuses, leurs modes de vie, voire leurs idées politiques et la précarité de leur gagne-pain, ce qui les pousse à renier leurs racines...

A l'époque du nazisme, le juif européen moyen, en provenance de l'Europe occidentale, se rend en Suisse afin de mettre son argent en lieu sûr, après avoir pris conseil auprès de co-

religionnaires locaux. Il préfère s'adresser, soit aux quelques banques privées juives qui se trouvent en Suisse (Dreyfus Söhne à Bâle, Baer et Adler à Zurich) ou aux banques cantonales. Quant aux juifs de France, notamment des régions limítrophes, étrillés par le fisc français, ils s'adressent aux grandes banques suisses, ainsi qu'aux banques privées.

Souvent, on leur conseille de ne pas conserver leur épargne en francs suisses, mais en dollars ou en livres sterling, les deux seules monnaies fortes de l'époque, impliquant, par l'entremise de banques suisses, l'ouverture de comptes aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Les chercheurs de la Commission Volcker ont-ils consulté les archives de l'Office suisse de compensation à Zurich, qui, en 1945-1946, était chargé de la certification et du déblocage des avoirs helvétiques aux Etats-Unis ? Nombre de ces comptes appartenaient à certains des 250000 juifs, soit plus de la moitié de juifs d'Allemagne qui avaient réussi à quitter le Reich entre 1933 et 1939, dont nombre d'entre eux avaient transité par la Suisse. Moins du quart des juifs de France, 75000, ont été déportés. Les autres, comme nombre de Français de religion chrétienne, ont récupéré leurs biens en Suisse, à la fin des hostilités.

Les fonds en déshérence

Dès 1994-1995, les chefs d'orchestre du Congrès juif mondial clament que le total

des comptes en déshérence en Suisse s'élèverait à des milliards de dollars, et certains fossoyeurs helvétiques, ziegleriens pur jus, en rajoutent : une manne céleste pour une poignée d'avocats américains, dont Ed Fagan est le «porte-panosse» incontesté. Ces gens-là recourent à tous les moyens, entre autres à un primaire, Christoph Meili, gardien à l'UBS de Zurich, entre-temps expatrié aux Etats-Unis, qui s'est fait manipuler par Ed Fagan.

La Suisse et ses banques sont particulièrement vulnérables, du fait d'activités importantes sur le marché financier américain. Les autorités de Washington DC recourent aux chefs des finances de certains Etats de l'Union, qui menacent de retirer leurs fonds placés dans les banques helvétiques et de s'opposer à la fusion de l'Union de Banques Suisses et de la Société de Banque Suisse. L'arrangement, conclu en été 1998, résulte de ces pressions, et les banques versent 1,25 milliards de dollars. Aujourd'hui, la quasi totalité de cette somme n'a pas encore été distribuée aux survivants de l'Holocauste ou à leurs ayants-droit, et seuls 400 millions de dollars seront mis à leur disposition. 598 demandes, totalisant 69,4 millions de dollars, ont été traitées et les montants correspondants versés, le plus important s'élevant à 4,8 millions, le moins élevé à 459 dollars. Quant au reste, le juge Korman en décidera en juillet 2003. Cette affaire sent le roussi : la gabegie, l'arnaque et le racket !

L'Autriche, elle, a bénéficié d'un traitement de faveur, rai-

son d'Etat oblige, alors que ses autorités et ses citoyens ont eu un comportement pire que le IIIe Reich envers les juifs ! Le Rapport de la Commission indépendante d'experts, mise sur pied par le Gouvernement de Vienne, vient de publier des conclusions accablantes !

Il y a enfin la fameuse jaquette en couleurs habillant le livre d'Eizenstat, dont le tiers est consacré aux âpres négociations entre le Congrès juif mondial, sous l'égide d'Eisenstat, soutenu par la tactique de chien enragé du sénateur Alfonse D'Amato d'une part, les banques et les autorités suisses d'autre part. Sur la jaquette, on relève que les campagnes d'Eisenstat et de ses supporters ont rapporté plus de 8 milliards de dollars, la Suisse ayant participé à concurrence de 1,25 milliards. Neuf textes y louent la « belle ouvrage » de Stuart Eizenstat, signés par des personnalités connues : Jimmy Carter et Bill Clinton, ex-présidents des Etats-Uni, Henry A. Kissinger et Madeleine K. Albright, ex-secrétaires d'Etat, Meichard C. Holbrooke, assistant du Secrétaire d'Etat et ambassadeur auprès des Nations unies, Alan Dershowitz, ancien professeur de Stuart Eizenstat, Benjamin Netanyahu, ex-premier ministre d'Israël, et des personnages, Herman Wouk et Martin Gilbert, que je n'ai pu situer. Le terme «Suisse» n'y figure nulle part ! Pourquoi donc la jaquette, digne d'un montage de Goebbels, élaborée à l'aide d'un seul lingot, original ou factice, attire-t-elle l'attention sur la seule Suisse, contrairement au contenu du livre ?

Dans le courant du mois d'avril 2003, le procureur général de la République et Canton de Genève, prenant en compte quelque deux cents plaintes², a ordonné le séquestration de la «fameuse» jaquette. Sa mesure touche l'ensemble du territoire suisse. Le livre est toujours en vente mais sans jaquette...

Cette superposition, outragante envers le drapeau suisse et le symbole chrétien, l'est d'autant plus qu'elle émane d'une poignée de citoyens américains, dont Eisenstat, un ancien sous-secrétaire d'Etat reconvertis au barreau, du photographe du Trésor Chris Taylor et des éditeurs. Aux Etats-Unis, le respect envers le *Stars and Stripes*, le drapeau national et l'hymne américain est pourtant paroxystique. Certaines leçons de bienséance et de respect envers les symboles de pays étrangers devraient être mises sur pied d'urgence du

côté de Washington DC et de New York !

Quelques questions pertinentes

En guise de conclusion, quelques questions pertinentes à Stuart Eizenstat :

1. Qu'a-t-on entrepris aux Etats-Unis pour indemniser les passagers des rafiot interdits d'entrée, dont le *Saint-Louis*, refoulés vers l'enfer nazi, ceux dont les demandes de visas ont été refusées, ceux qui ont péri après leur libération des camps de la mort, non plus comme déportés mais comme «personnes déplacées»?

2. Quel a été l'usage des montants dévolus à l'Etat, provenant de comptes en déshérence, après cinq ou dix ans de non-mouvement aux Etats-Unis?

3. Qu'est-il advenu des 3682 sacs de monnaie allemande, des 80 sacs de devises étrangères, des 8307 lingots d'or, des 55 cartons d'or en vrac, des 3326 sacs de pièces d'or, des 63 sacs d'argent, du sac de lingots de platine, des 8 sacs d'alliances en or, des 207 sacs d'objets volés (bagues, bracelets, chandeliers, or dentaire), le tout mis en sûreté dans les mines de sel de Thuringe, des 400 tonnes d'objets d'art, le tout d'une valeur de 520 millions de dollars de 1945³, récupérés par les troupes d'occupation américaines? Les survivants de la Shoah n'en ont pas vu la couleur!

Il y aurait encore beaucoup de travail sur la planche, M. Eizenstat, pour mettre fin à «l'imperfect justice», mais cette fois-ci chez vous, aux Etats-Unis !

H. S.

² Il y en a quatre cents en mai 2003.

³ Le dollar valait alors 4,32 francs suisses.